

Journal de Maintenance de la norme NEORes

JMN relatif au cahier technique 2023.1.3 daté du 12 avril 2023

Ce document contient les évolutions successives apportées au Cahier technique 2023.1.1 daté du 16 mars 2022.

Légende

Élément supprimé en rouge

Élément ajouté en vert

Sommaire

<i>Évolution apportée dans la version 2023.1.2 du 8 décembre 2022.....</i>	2
1. Page de garde : Version	2
2. Évolution du tableau des usages	2
Données d'identification de l'individu en écart - RO.B009	Erreur ! Signet non défini.
<i>Évolutions apportées dans la version 2023.1.3 du 12 avril 2023</i>	3
3. Page de garde : Version	3
4. Date de naissance de référence - RO.B009.R009.....	3

Évolutions apportées dans la version 2023.1.2 du 8 décembre 2022

1. Page de garde : Version

Avant	Après
CT.2023.1.1	CT.2023.1.2

Justification :

Modification du numéro de version du cahier technique

2. Évolution du tableau des usages

Numéro d'inscription au répertoire de référence RO.B009.R003

Avant	Après
<p>Rendre conditionnel l'usage de la rubrique «NIR de référence - RO.B009.R003 »</p> <p>01 - Retour organisme sur une DSN mensuelle : O 02 - Retour organisme en fin d'exercice : N 03 - Retour organisme pour rappel d'actions non réalisées : N 04 - Retour organisme pour signaler un paramètre utile en paie : N</p>	<p>Rendre conditionnel l'usage de la rubrique «NIR de référence - RO.B009.R003 »</p> <p>01 - Retour organisme sur une DSN mensuelle : C 02 - Retour organisme en fin d'exercice : N 03 - Retour organisme pour rappel d'actions non réalisées : N 04 - Retour organisme pour signaler un paramètre utile en paie : N</p>

Justification :

Besoin CRM Identité : le tableau des usages est revu pour permettre la déclaration d'un bloc « Données d'identification de l'individu en écart - RO.B009 » ne comprenant pas de rubrique « NIR de référence - RO.B009.R003 ». Ce cas de figure correspond à la correction des données d'identification d'individus sans NIR de référence enregistré au SNGI.

Évolutions apportées dans la version 2023.1.3 du 12 avril 2023

3. Page de garde : Version

Avant	Après
CT.2023.1.2	CT.2023.1.3

Justification :

Modification du numéro de version du cahier technique

4. Date de naissance de référence - RO.B009.R009

Description

Avant	Après
<p>Date de naissance enregistrée au SNGI pour l'individu en écart, sous la forme AAAA-MM-JJ.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'année de naissance est obligatoire, - Jour de naissance inconnu : AAAA-MM-99, - Mois de naissance inconnu : AAAA-99-JJ, - Si jour et mois inconnus : AAAA-99-99. 	<p>Date de naissance enregistrée au SNGI pour l'individu en écart, sous la forme AAAA-MM-JJ.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si date de naissance inconnue : 0000-00-00 - Si jour et mois inconnus : AAAA-00-00 - Si jour inconnu : AAAA-MM-00

CCH-11

Avant	Après
<p>CCH-11 : L'année du "Numéro d'inscription au répertoire de référence - RO.B009.R003" doit être égale à l'année de la "Date de naissance de référence - RO.B009.R009".</p>	

CCH-12

Avant	Après
<p>CCH-12 : L'année de la "Date de naissance de référence - RO.B009.R009" doit être inférieure ou égale à l'année en cours et supérieure à l'année en cours moins 120 (années).</p>	

CSL-11

Avant	Après

CSL-11 : [(respect des contraintes calendaires)] aux exceptions près acceptées sur **le mois ou le jour à 99.**

CSL-11 : [(respect des contraintes calendaires)] aux exceptions près acceptées sur **la date à 0000-00-00, le mois et le jour à 00-00 ou le jour à 00.**

CSL 00

Avant	Après
CSL 00 : (18 19 20)[0-9]{2}\-(0[1-9] 1[0-2] 99)\-(0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1] 99)	CSL 00 : ((18 19 20)[0-9]{2}\-(0[1-9] 1[0-2])\-(0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1] 00)) ((18 19 20)[0-9]{2}\-(00)\-(00)) (0000-00-00)

Justification :

Besoin CRM Identité : le format attendu pour la date de naissance de référence et les contrôles de norme, en particulier pour les cas où tout ou partie de la date de naissance est inconnue, sont revus pour correspondre au format géré au niveau du SNGI.